

## Femmes et droits de propriété aux forêts:

Garantir des droits fonciers sûrs aux femmes et aux hommes, promeut la gestion forestière durable et atténue la pauvreté. **5**

**Reportage:** Il est maintenant temps que la communauté environnementale et forestière reconnaisse que les femmes sont des parties prenantes majeures des schémas de gestion forestière. **8**

## Femmes et sylviculture communautaire:

Les femmes passent sensiblement plus de temps en forêt que les hommes. **10**



Un frère et une sœur fertilisent des arbres dans une forêt communautaire, Vietnam

# Intégration de l'égalité des genres

## Contenu:

2 Editorial | 3 Nouvelles: Les questions de genre à Cancun | 4 Initiative internationale: Genre et REDD+ | 5-7 Femmes et propriété forestière: Genre et propriété foncière aux Philippines; Femmes propriétaires forestiers aux Etats-Unis; Questions de genre et cultures de rente en Tanzanie | 8-9 Reportage: L'exclusion des femmes du secteur forestier | 10-13 Femmes et sylviculture communautaire: Intégrer la perspective de genre dans la gestion forestière conjointe; La micro-finance des femmes et la conservation forestière en Inde; Renforcer le pouvoir des exclus au Népal; Femmes et parcelles boisées en Tanzanie | 14-15 Femmes et changements climatiques: Les femmes au sein de la REDD; Tout dans le même panier ? Combiner l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques pour donner du pouvoir aux femmes | 16 Entretien: Wangari Maathai

Cette *arborvitae* est aussi disponible en anglais et en espagnol sur notre site Internet à l'adresse suivante : [www.iucn.org/forest/av](http://www.iucn.org/forest/av)

## Réponses des lecteurs

Si vous souhaitez commenter des articles parus dans un numéro récent d'*arborvitae*, nous aimerions recevoir votre avis. Vous pouvez écrire à : [jennifer.rietbergen@wanadoo.fr](mailto:jennifer.rietbergen@wanadoo.fr)

## Chère UICN,

Merci pour cet article très éclairé sur « Communiquer sur le Thème des Valeurs Forestières » qui se situait en dehors du cercle habituel des experts et des décideurs politiques. Je partage l'avis émis : le son des tronçonneuses et les images dramatiques de terres déboisées jouent un rôle important dans la sensibilisation du grand public à la conservation. Elles s'avèrent toutefois moins utiles lorsqu'il s'agit de faire comprendre que les forêts sont une ressource durable, ou lorsqu'il s'agit d'inciter les populations à restaurer les terres dégradées. Lorsque nous optons pour des pratiques écologiques, nous préférons volontiers le bois au plastique, mais nous ne réussissons pas toujours à faire le lien entre ce bois et la superbe forêt alimentée par l'énergie solaire et qui stocke le carbone d'où provient ce bois.

Flore de Préneuf, Responsable de la Communication, Programme sur les Forêts (PROFOR) [www.profor.info](http://www.profor.info)

## Intégration de la perspective de genre en Jordanie

La Jordanie, avec l'appui de l'UICN, est devenue le premier pays arabe à développer une stratégie nationale sur le genre et les changements climatiques. L'automne dernier, le Ministère de l'Environnement et la Commission Nationale Jordanienne pour les Femmes ont convenu d'un Programme National sur le Genre et les Changements Climatiques pour la Jordanie. Un atelier national a

(Lire la suite en page 17)

# Éditorial

Après des décennies d'indifférence et de marginalisation, les problématiques de genre ont fini par s'implanter solidement au sein de nombreuses politiques environnementales, foncières et forestières. Prenons, par exemple, le cas des discussions des Nations Unies sur les changements climatiques. Lors de la conférence de Cancun, en décembre dernier, le thème du genre a été mentionné onze fois (contre zéro auparavant) au sein des documents des négociations. Bien qu'une plus grande attention aux questions de genre soit une bonne nouvelle, les institutions qui ont récemment « pris conscience des questions de genre » pourraient être davantage motivées par un sens de l'obligation que par la conviction que les questions de genre sont réellement importantes. Dans ce cas, elles ne passent pas seulement à côté de l'essentiel, mais elles perdent aussi l'opportunité d'améliorer l'efficacité de leurs programmes et de leurs politiques sur les forêts.

Comme le sait toute personne ayant pu observer le fonctionnement des communautés forestières, d'importantes différences existent entre les hommes et les femmes dans leurs façons d'envisager et d'aborder la question de l'utilisation des ressources forestières pour le bien-être de leurs foyers et de leurs communautés. Ainsi, adopter une perspective de genre dans le domaine de la sylviculture n'a rien à voir avec le politiquement correct mais plutôt avec l'efficacité de la conservation et du développement : prendre en compte les relations de pouvoir qui existent entre hommes et femmes dans le domaine des ressources forestières, ne peut qu'aider à s'assurer que ces ressources sont utilisées de façon durable et équitable. Si nous ignorons la perspective de genre, aucun doute que nos

efforts pour renforcer la contribution des forêts à la réduction de la pauvreté, à la conservation de la biodiversité et au développement durable, échoueront.

Les femmes du monde en développement sont des usagers importants des ressources forestières et la vente de produits forestiers non-ligneux est vitale pour les aider à couvrir les dépenses du foyer et les dépanner lors des moments difficiles. Leur dépendance plus importante à l'égard des forêts signifie aussi des enjeux plus élevés pour les femmes que pour les hommes lorsque les forêts sont dégradées ou que leur accès est interdit. Malgré cela, les besoins et les préoccupations des femmes sont souvent ignorés, et la propriété forestière ainsi que la vente de produits forestiers de valeur sont largement sous le contrôle des hommes.

Les problématiques de genre doivent être prises plus au sérieux, non seulement pour améliorer l'efficacité de notre travail mais aussi pour rétablir l'équilibre entre les sexes en augmentant l'autonomie et la responsabilisation des femmes, en renforçant leurs droits et en s'assurant que les femmes obtiennent une part équitable des bénéfices. Cela signifie que les différences de genre doivent être prises en compte dans la planification des projets mais aussi au moment de l'élaboration de politiques qui affecteront les communautés forestières. Intégrer une perspective de genre requiert un véritable engagement de nos organisations et une volonté de changer notre manière de travailler. À l'UICN, nous avons pu constater l'importance d'avoir une politique et un plan d'action clairs dans le domaine de l'équité et l'égalité entre les sexes, quant à l'institutionnalisation d'une

(Lire la suite en page 17)

Stewart Maginnis, Directeur du Programme de Conservation des Forêts de l'UICN et Lorena Aguilar, Conseillère Principale de l'UICN sur les questions de genre

## nouvelles en bref:

**La restauration des forêts du Rwanda:** L'un des points forts du neuvième Forum des Nations Unies sur les Forêts, qui s'est déroulé à New York en janvier, a été l'annonce faite par le gouvernement rwandais de son intention de restaurer l'ensemble des paysages dégradés du pays. « L'annonce faite par le Rwanda constitue l'engagement le plus important qu'un pays puisse prendre pour aider la nature et contrer le déboisement et la dégradation forestière » a déclaré Julia Marton-Lefèvre, la Directrice Générale de l'UICN. « Si d'autres pays sont inspirés par le Rwanda et suivent son exemple, nous pourrions assister à la naissance de la plus grande initiative de restauration que le monde ait jamais connue ». L'objectif de l'Initiative de Restauration des Paysages Forestiers du Rwanda est de renverser, dans tout le pays, et d'ici à 2035, la tendance actuelle de dégradation des sols, de l'eau, de la terre et des ressources forestières.

Source: [www.iucn.org](http://www.iucn.org), le 04 février 2011.



# Les questions de genre à Cancun

La thématique du genre fait enfin son entrée dans les négociations sur les changements climatiques.



**Une déléguée en train de rire lors d'un moment comique au cours des discussions sur le climat à Cancun**

Les négociations de la seizième conférence des parties (COP16) de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), en décembre de l'année dernière, ont constitué un tournant majeur dans le traitement habituel des questions de genre. Dirigé par deux femmes, la Secrétaire Exécutive de la CCNUCC Christiana Figueres et la Présidente de la COP Patricia Espinosa du Mexique, le sommet sur le climat a produit des accords contenant des références claires et nombreuses concernant l'importance de traiter les problématiques d'égalité des sexes.

« En effet, nous nous réjouissons, bien qu'avec une certaine réserve » a dit Cate Owren, Directrice du Programme au sein de l'Organisation des Femmes pour l'Environnement et le Développement (WEDO en anglais), suite aux discussions sur le climat. « Les références aux femmes et au genre, faites dans les documents produits à

Cancun, seront une base solide pour continuer le travail l'année prochaine. Nous nous sommes également assurés que de telles références soient incluses dans les organes subsidiaires. Cela signifie que les pays seront davantage aidés pour répondre aux problématiques urgentes de genre, lors de leur mise en œuvre nationale ». En effet, les « Accords de Cancun » incluent huit références aux femmes et au genre, comme la suivante : « ...*L'égalité entre les sexes et la participation réelle des femmes et des peuples autochtones sont importantes pour une action efficace sur tous les aspects des changements climatiques* ». De plus, des considérations liées au genre sont incluses dans les décisions finales de deux organes subsidiaires de la CCNUCC – la Décision de l'Organe Subsidiaire de Conseil Scientifique et Technologique (SBSTA en anglais) sur le Programme de Travail de Nairobi et la Décision de l'Organe Subsidiaire pour la Mise en Application (SBI en anglais)

concernant le Groupe d'Experts des Pays les Moins Avancés.

Ces avancées sont le résultat d'un processus de recherches de preuves et d'efforts de défense du genre aux niveaux national et global, comme l'a fait remarquer Lorena Aguilar, Conseillère Principale de l'UICN sur les questions de genre, durant un entretien post-Cancun avec Healthy Parks Healthy People Central ([www.hphpcentral.com](http://www.hphpcentral.com)).

« Nous avons commencé notre plaidoyer en faveur du genre il y a plus de deux ans. Lorsque nous avons initié ce processus, aucune mention n'était faite de l'égalité entre les sexes. Nous avons commencé à construire la capacité des parties et des délégués, afin qu'ils comprennent pourquoi la question du genre est importante pour l'adaptation, l'atténuation, les technologies et les mécanismes de financement. Aujourd'hui, ces parties prenantes avancent... Je dois dire que c'est très encourageant de voir, pour la première fois dans les négociations, un texte très concis et de très bonne qualité sur les questions de genre ».

Le sommet sur le climat a également montré une amélioration modeste de la participation des femmes aux négociations. D'après le WEDO, la participation des femmes en tant que déléguées lors de la Conférence des Parties (COP) 15 de la CCNUCC à Copenhague, en 2009, s'élevait à 30%, soit le nombre le plus important de femmes dans l'histoire de la CCNUCC. Cette année, lors de la COP16 à Cancun, le nombre total de femmes déléguées a faiblement augmenté, atteignant à peine 34%.

Toujours à Cancun, lors d'un événement parallèle pour les Femmes et la Justice Climatique organisé par Mary Robinson Foundation – Climate Justice ([www.mrfcj.org](http://www.mrfcj.org)), la déléguée du Kenya Eunice Warue, de GenderCC ([www.gendercc.net](http://www.gendercc.net)), a souligné quelques-uns des défis auxquels doivent faire face les femmes déléguées, en particulier celles originaires de pays en développement. Elle a cité certaines difficultés, telles que le manque de compréhension des règles et des procédures, les barrières linguistiques (pour les sessions où aucune traduction n'est disponible) et les négociations qui s'achèvent tard le soir, rendant potentiellement dangereux pour les

**(Lire la suite en page 17)**

## Genre et REDD+



**Bien qu'elles soient rarement propriétaires de terres forestières, les femmes dépendent souvent de la vente des produits forestiers pour leurs moyens d'existence de base. Les initiatives REDD+ doivent garantir que les femmes aient leur mot à dire sur la gestion des forêts.**

Une nouvelle initiative pour l'égalité des genres, lancée conjointement par l'UICN, l'Organisation des Femmes pour l'Environnement et le Développement (WEDO en anglais) et Femmes Organisant le Changement dans l'Agriculture et la Gestion des Ressources Naturelles (WOCAN en anglais), lors du sommet sur le climat des Nations Unies à Cancun en décembre, a pour objectif de garantir la pleine participation des femmes aux négociations sur la REDD (Réduction des émissions de carbone dues à la déforestation et à la dégradation des forêts). Des projets pilotes de REDD sont d'ores et déjà en cours dans 40 pays en développement, et, suite aux discussions sur les changements climatiques de 2009 à Copenhague, la communauté internationale a commencé à travailler sur un accord global de REDD.

« Il existe une réelle volonté politique en faveur de la REDD, mais les financeurs des initiatives REDD n'intègrent toujours pas les questions de genre dans les projets sur le terrain, bien qu'ils soient mandatés – et donc qu'ils aient l'obligation – pour le faire » déclare Lorena Aguilar, Conseillère Principale de l'UICN sur les questions de genre.

D'après l'UICN et ses partenaires dans le cadre de l'initiative, les initiatives actuelles REDD+ mentionnent la nécessité d'intégrer les peuples autochtones et les communautés locales mais ne reconnaissent pas les besoins différenciés entre femmes et hommes au sein des communautés. « Dans les pays où nous travaillons, un village typique est composé d'hommes possédant des droits sur la terre et de femmes qui, grâce à leurs maris, disposent d'un accès 'gracieux' à la terre et à la forêt mais pas de droits », explique Consuelo Espinosa, Responsable Principale des Changements Climatiques et des Forêts de l'UICN. « Dans la mesure où les femmes ne possèdent pas

forcément de terres forestières, elles sont souvent exclues des discussions sur la manière dont les forêts devraient être gérées au niveau de la communauté. Ce qui nous inquiète, c'est qu'il y a un risque que les femmes soient aussi exclues

**(Lire la suite en page 17)**



**Une jeune fille d'une communauté forestière de l'Inde**

### **Quelles connaissances avez-vous des questions de genre ?**

Connaissez-vous la part des heures travaillées dans le monde réalisée par les femmes et les jeunes filles ? Savez-vous quel pourcentage de filles des pays en développement se marie avant l'âge de 18 ans ? Ces questions, ainsi que d'autres faits, se trouvent dans le Quiz sur le Genre, réalisé par l'UNESCO. Le quiz est disponible sur <http://tinyurl.com/UNgenderquiz>

# Genre et propriété foncière aux Philippines

**Maria Zita Butardo-Toribio** et **Elvino Balicao, Jr.** décrivent les efforts pour garantir la propriété foncière ainsi que la participation des femmes.

Plusieurs types de régimes fonciers communautaires ont été développés aux Philippines, en grande partie afin de d'aborder le problème de la pauvreté des hautes terres et les problèmes d'équité au sein de sylviculture, mais aussi afin d'améliorer la gestion forestière sur place en réduisant l'accès libre et la gestion de fait<sup>1</sup>.

L'expérience montre que le manque d'attention aux différences de genre et l'exclusion des femmes lors de la délivrance de certificats de gestion et de titres fonciers, peuvent miner les avantages de la sylviculture communautaire en créant des conséquences négatives pour les femmes et en faisant perdurer les inégalités entre les sexes<sup>2</sup>.

Le cas de la municipalité de Wao prouve que garantir des droits fonciers sûrs aux femmes et aux hommes, promeut la gestion forestière durable et atténue la pauvreté dans les hautes terres. Wao est l'une des municipalités les plus pauvres du pays et reçoit une assistance technique du Projet de Gouvernance Environnementale Philippin (EcoGov) financé par USAID. Celui-ci a aidé le gouvernement local à préparer et à mettre en place son plan de gestion forestière.

## La combinaison de la planification de la gestion des forêts, de la sécurité foncière et de l'intégration du genre a donné lieu à des résultats spectaculaires

Le processus d'attribution de droits de propriété individuelle (IPR en anglais) pour légitimer les paysans qui en font la demande, fait partie de l'accord entre l'Unité de Gouvernement Local et le Département de l'Environnement et des Ressources Naturelles pour la cogestion des terres forestières. L'IPR, un contrat de gestion de trois hectares de terres forestières, donne le droit au titulaire de développer et de tirer des bénéfices de la terre durant 25 ans (renouvelable 25 ans), à condition qu'il protège et conserve ce foncier en accord avec le plan de gestion forestière municipal.

Aux Philippines, les contrats de gestion ont depuis toujours été accordés aux hommes chefs de famille, en raison de la visibilité de leur rôle dans les emplois forestiers et du système patriarcal prédominant. Cependant, l'Unité de Gouvernement Local de Wao (avec son équipe de Développement et de



**Shalyn Jarino et sa mère signent un bail de droits de propriété avec le gouvernement local, afin de devenir gestionnaires d'une terre forestière dans le bassin versant du Banga**

Genre) a travaillé pour intégrer l'équité des genres dans la gestion forestière communautaire. Grâce à ces efforts, les connaissances et le rôle des femmes dans la conservation et la gestion forestières ont commencé à être reconnus, ce qui a eu pour résultat de les inclure en tant que titulaires des contrats de gestion. Dans le cas des couples mariés, les deux époux doivent cosigner le contrat de gestion. Cela permet une prise de décision conjointe concernant l'utilisation, la gestion et les transactions commerciales relatives à la terre et aux ressources forestières, ce qui améliore les relations entre hommes et femmes dans la zone.

La reconnaissance des droits fonciers a ouvert la porte à la participation active des femmes aux réunions communautaires, à la formation technique, aux projets d'appui aux moyens d'existence, à la planification de la gestion des ressources et aux activités de mise en application des plans de gestion forestière. La combinaison de la planification de la gestion des forêts, de la sécurité foncière et de l'intégration du genre a donné lieu à des résultats spectaculaires: la municipalité a pu mettre fin à la coupe illégale sur plus de 2000 hectares de bassin versant, traiter les conflits fonciers, transformer 240 hectares de terres forestières nues en fermes productives, et transformer des monocultures non pérennes sur les hautes terres en exploitations agroforestières d'espèces locales tournées vers la conservation. Les propriétaires fonciers, tant des hommes que des femmes, peuvent maintenant espérer des revenus forestiers plus importants et plus durables, jouir de communautés plus tranquilles et profiter d'un environnement plus protégé.

<sup>1</sup> (1) Pulhin, J. M. 1998. Community forestry in the Philippines: Trends, issues and Challenges. In: Victor, M., Lang, C. and Bornemeier, J. (eds.), Community forestry at a crossroads: Reflections and future directions in the development of community forestry. Proceedings of an International Seminar, 17-19 July 1997, RECOFTC, Bangkok, Thailand. (2) Guiang, E. S. and G. B. Castillo. 2006. Trends in forest ownership, forest resources tenure and institutional

# Femmes propriétaires de forêts: une étude de cas aux Etats-Unis



Les membres de WOWnet consultent une carte lors d'une visite en forêt

**Lauren E. Redmore, Joanne F. Tynon et Nicole Strong** de l'Université d'Etat de l'Oregon décrivent une initiative d'appui aux femmes propriétaires de forêts.

Les propriétaires de forêts privées non-industriels (FPNI) contrôlent un nombre important de terres forestières aux Etats-Unis. Une proportion croissante de ces propriétaires est des femmes. Celles-ci deviennent propriétaires principales par héritage ou par achat. En 2005, la Formation Continue en Foresterie de l'Université d'Etat de l'Oregon a développé le Réseau des Femmes Propriétaires de Forêts (WOWnet) pour : (a) identifier le nombre de femmes qui remplissent un large éventail de rôles actifs au sein de la gestion forestière ; (b) accroître les capacités décisionnelles et en matière de sylviculture parmi les femmes gestionnaires de forêts grâce à des opportunités d'enseignement ; (c) soutenir et accroître l'accès des femmes aux sources d'information sur la sylviculture ; et (d) faciliter la communication entre les femmes gestionnaires de forêts de l'Oregon grâce au développement de réseaux locaux et étatiques.

**Certaines ressentent le besoin de sans cesse prouver leur capacité à travailler dans le domaine de la sylviculture, et certaines pensent qu'être une femme peut constituer une barrière**

Bien qu'il y ait une pléthore d'information sur les femmes et la gestion foncière dans les pays développés, il existe très peu d'études sur les femmes et la gestion forestière aux Etats-Unis. Nous avons mené à bien une recherche sur les membres de WOWnet de l'Oregon, car nous avons très peu d'informations sur l'identité de ces femmes, la manière dont elles gèrent les forêts et les

barrières qu'elles doivent affronter dans le cadre de la gestion forestière. En utilisant des méthodes qualitatives, nous avons conduit des entretiens approfondis avec 16 femmes de WOWnet pour apprendre de leurs expériences en sylviculture et de leurs rôles dans la gestion et la propriété forestières.

Les résultats montrent qu'en dépit d'un changement global de la sylviculture en faveur d'une plus grande participation des femmes, les rôles attribués aux hommes et aux femmes restent toujours un facteur limitant. Certaines ressentent le besoin de sans cesse prouver leur capacité à travailler dans le domaine de la sylviculture, et certaines pensent qu'être une femme peut constituer une barrière. Cependant, de nombreuses femmes ont eu une expérience positive au sein de la sylviculture. La capacité des femmes à s'engager dans le monde masculin de la sylviculture illustre un changement social plus large. Il est clair que les femmes ont été marginalisées au sein de la sylviculture par le passé ; mais leurs rôles sont maintenant en train de changer.

Nous avons découvert que, indépendamment de leurs objectifs de gestion forestière, les femmes de WOWnet mettent systématiquement en exergue le besoin d'une bonne gestion foncière et font tout leur possible pour transmettre leur terre de façon efficace dans le futur. La participation à des organisations telles que WOWnet, la Société des Forestiers Américains, et les Associations de Petits Propriétaires Forestiers de l'Oregon est une partie importante de leur connaissance générale de la gestion forestière, des standards forestiers et des réglementations forestières. Ces organisations apportent des informations nécessaires aux femmes qui pratiquent la gestion forestière. Les résultats suggèrent que WOWnet peut aider les femmes à surmonter les barrières qu'elles perçoivent et leur permettre de gérer pleinement leurs forêts.

Il est clair que la sylviculture est en train de changer et les expériences des femmes illustrent nombre de ces changements. Malgré les difficultés auxquelles font face

**(Lire la suite en page 17)**

# Genre et cultures de rente en Tanzanie

**Teija Reyes** souligne les bénéfices potentiels que l'agroforesterie peut rapporter aux femmes en Afrique rurale.

Des études réalisées en Afrique sub-saharienne ont montré que les hommes gagnent la plupart du temps plus que les femmes, mais qu'ils ne distribuent pas leurs revenus équitablement entre tous les membres de la famille. Etant donné que les femmes dans cette région utilisent leurs revenus au bénéfice de tout le foyer, leurs modes de dépenses sont de meilleurs indicateurs du bien-être familial. Dans les zones rurales de l'Afrique sub-saharienne, 95 pour cent des ressources externes et de l'assistance technique (par exemple l'amélioration des semences et des outils) ont été canalisés vers les hommes, bien que les femmes soient responsables de 80 pour cent du travail agricole, et que l'apport de leur travail, en particulier en ce qui concerne la production d'aliments, dépasse en règle générale celui des hommes de 12 à 13 heures par semaine. Les femmes participent aussi à la production des cultures d'export des hommes, même si elles ne reçoivent qu'un très faible bénéfice de cette activité<sup>1</sup>. Les études dans cette région du monde indiquent aussi que la productivité agricole augmenterait de plus de 20% si l'écart concernant le capital ainsi que la contribution respective des hommes et des femmes pouvaient être réduits<sup>2</sup>.

Par ailleurs, de plus en plus de femmes sont à la tête de foyers dans les zones rurales de l'Afrique sub-saharienne. Cette tendance se confirme à mesure que les hommes continuent à migrer vers les zones urbaines et que l'épidémie de SIDA dans la région affecte essentiellement les hommes jeunes. Ces foyers ont généralement des parcelles de terres plus petites et sont souvent incapables de produire suffisamment de nourriture, même s'ils cultivent plus de cultures vivrières que de cultures de rente.

Dans le cas de la Tanzanie, les lois coutumières ne permettent pas aux femmes de gérer l'utilisation des ressources comme la terre, les cultures de rente ou les animaux. Les femmes ont eu le droit de gérer uniquement les cultures destinées à l'utilisation familiale et celles de faible valeur commerciale. Cependant, les lois sur le foncier parues en 2001 accordent maintenant le droit aux femmes de posséder de la terre, sans prendre en compte les restrictions religieuses et coutumières. Cette législation aiderait certainement les femmes à s'affirmer afin d'améliorer leurs vies, si seulement elles étaient informées de ces lois et accompagnées pour faire usage de leurs droits. Les veuves et les femmes divorcées peuvent encore se retrouver sans terre d'après les lois coutumières, qui vont à l'encontre des lois nationales.

En Tanzanie, une des utilisations de la terre qui offre aux femmes de réelles opportunités de devenir économiquement autonomes est l'agroforesterie. Cette activité a toujours été pratiquée majoritairement par les



Teija Reyes

Une femme tissant un tapis près de son jardin, Tanzanie

Cette législation aiderait certainement les femmes à s'affirmer afin d'améliorer leurs vies, si seulement elles étaient informées de ces lois et accompagnées pour faire usage de leurs droits

femmes étant donné que les zones agroforestières se situent souvent près des parcelles cultivées. Les jardins potagers qui assuraient la subsistance sont progressivement utilisés pour produire des cultures de rente comme les épices : poivre noir, cardamome, clous de girofle et cannelle. La raison principale à cela est la réduction des zones forestières publiques dues à l'augmentation de la population et à l'extension des zones de conservation. Les revenus agricoles renforcent également d'autres secteurs: chaque dollar de

(Lire la suite en page 17)

# L'exclusion des femmes du secteur forestier

**Jeannette Gurung** de WOCAN examine les raisons pour lesquelles le monde de la sylviculture a largement mis les femmes de côté.

Une étude de la FAO sur les questions de genre dans la sylviculture dans 10 pays africains a conclu que « les inégalités entre les sexes dans les organisations forestières en Afrique sont frappantes<sup>1</sup> ». Ce constat n'est pas propre à l'Afrique, mais peut être généralisé aux institutions forestières et à la profession elle-même, dans le monde entier. Cet article examinera les possibles raisons derrière ce phénomène et les impacts qu'il peut avoir sur l'efficacité des programmes forestiers. La négligence presque totale des problématiques de genre et du rôle des femmes dans le débat très chargé sur REDD+ montre que très peu de choses ont changé dans la manière dont les professionnels forestiers perçoivent ces problèmes, malgré le fait que l'égalité entre les sexes ait été identifiée par la communauté du développement comme essentielle pour pouvoir atteindre les objectifs d'atténuation de la pauvreté et de développement humain.

L'importance des forêts pour les moyens d'existence rurale, ainsi que pour la conservation et la durabilité, est largement reconnue par les membres des organisations internationales, environnementales et de la société civile engagées dans l'élaboration et la mise en application des programmes forestiers. Le langage des politiques globales de REDD, par exemple, se réfère au besoin d'impliquer « les peuples indigènes et les communautés locales », mais ne reconnaît pas les besoins différenciés des femmes au sein de ces communautés. On part du principe que la participation communautaire assurera leur représentation – en « fermant les yeux sur les différences de genre » et en véhiculant ainsi une vision erronée de la réalité. De nombreuses études ont montré que les inquiétudes des femmes sont souvent différentes de celles des hommes au sein de la communauté, et que, à moins d'être définies en tant que telles, on ne peut s'imaginer qu'elles seront prises en compte.

Les problèmes des femmes sont souvent négligés par les dirigeants de la communauté, et les représentantes des femmes sont le plus souvent exclues de la prise de décisions ou peu préparées à participer efficacement. Par exemple, lors d'une récente conférence où 4 milliards de dollars étaient engagés pour une nouvelle initiative de REDD+, pas une seule représentante des groupes de femmes n'a été invitée à parler, parmi les 54 intervenants.

Bien qu'il existe de nombreux cas de femmes qui gèrent avec succès des groupes communautaires au sein de projet de sylviculture et d'agroforesterie, les femmes continuent à être des parties prenantes symboliques dans la prise de décisions et la planification de programmes forestiers locaux et décentralisés comme ceux de REDD+, qui véhiculeront de nombreuses ressources au sein des institutions forestières de pays en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

Cela pose d'importantes interrogations que les experts de REDD+ doivent soupeser :

1. Quelles sont les raisons pour lesquelles les experts de l'environnement et des forêts reconnaissent les rôles et les droits spécifiques d'autres groupes concernés par REDD+, tout en refusant cette même reconnaissance aux femmes de communautés dépendant des forêts, dont les moyens d'existence sont aussi étroitement liés à l'état et à l'accessibilité des ressources forestières ? Pourquoi de nombreux experts connaisseurs des conventions des Nations Unies pour la protection des droits des groupes marginalisés continuent à ignorer ou se désintéressent de la Convention sur l'Élimination de Toutes les Formes de Discriminations à l'Égard des Femmes (CEDAW en anglais) – une convention ratifiée par 186 pays ?
2. Ceci est-il dû à la « masculinité » inhérente au secteur ? Ou est-ce à cause de la plus grande valeur que les leaders des secteurs forestiers et environnementaux attachent à la conservation et à l'utilisation restreinte

La sylviculture été généralement considérée comme une sphère en majorité réservée au travail, aux affaires et à la gouvernance des hommes



des forêts en lien avec une gestion forestière durable ? Ou est-ce dû à l'efficacité de l'organisation des autres groupes, que les femmes n'ont pas réussi à imiter, pour atteindre une visibilité et ainsi faire connaître leurs problématiques ?

### La « masculinité » du secteur forestier

La prédominance masculine du secteur forestier formel est citée dans des études menées par la FAO sur le Genre et la Sylviculture en Afrique, et par la Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe sur les femmes dans la main d'œuvre forestière en Europe<sup>2</sup>. Ces études mentionnent que la sylviculture est largement assimilée aux hommes, et que l'élaboration de politiques et la gestion de la sylviculture sont presque toujours dominées par les hommes. Au cours des dix dernières années, certaines améliorations ont été réalisées, mais elles demeurent en grande partie imperceptibles. Le manque extrême de données rend impossible la mise en évidence des tendances dans le temps ou le niveau actuel de la participation des femmes dans le secteur. Dans beaucoup de pays, il est difficile d'obtenir des statistiques fiables sur la composition de la main d'œuvre du secteur forestier, et lorsqu'elles concernent la participation des femmes, les données sont pratiquement inexistantes. L'absence de données statistiques sur le rôle des femmes dans la sylviculture est un handicap pour la planification et la formulation des politiques publiques, menant à une sous-évaluation et à un manque d'information sur les contributions des femmes.

Les idées de la société sur les qualités spécifiques des femmes et des hommes sont liées à certains rôles, positions, tâches et professions. La vision de ce qui est « approprié » pour les hommes et les femmes est à la base de la répartition du travail, l'élaboration et l'évaluation de différentes tâches et des critères pour l'obtention de promotions. La sylviculture ne fait pas exception, dans la mesure où elle a été généralement considérée comme une sphère en majorité réservée au travail, aux affaires et à la gouvernance des hommes. Au sein des organisations, des foyers, des compagnies et des départements, une logique organisationnelle orientée sur le genre est également à l'œuvre, contribuant ainsi à la reproduction de la division des genres, tout en rendant cette dernière invisible.

Cette vision de la réalité est influencée par des normes et des conceptions socioculturelles fortement orientées par des concepts de



La participation des femmes aux projets forestiers se limite souvent aux activités comme l'entretien des pépinières d'arbres, au lieu de leur participation à la prise de décisions

De nombreuses études ont montré que les inquiétudes des femmes sont souvent différentes de celles des hommes au sein de la communauté, et que, à moins d'être définies en tant que telles, on ne peut s'imaginer qu'elles seront prises en compte.

patriarcat qui sont transversaux aux ethnicités, aux castes, aux moyens d'existence, aux communautés urbaines et rurales et aux populations instruites et non instruites. Par conséquent, les hommes sont généralement favorisés pour les forêts, la terre, l'eau et d'autres ressources productives. Les femmes, quant à elles, sont souvent exclues de la possession et du contrôle de la terre, ainsi qu'à l'accès aux sphères de prise de décisions, ce qui renforce leur vulnérabilité et leur dépendance vis-à-vis des hommes. Les problématiques de genre et les

préoccupations sont ensuite minimisées dans les décisions politiques clés et dans les négociations au sein des secteurs forestiers formel et informel.

L'état actuel des choses diffère grandement d'une approche qui reconnaîtrait les droits acquis à travers les conventions internationales. Ces dernières reconnaissent les rôles et les droits des femmes, lesquelles forment le groupe le plus important d'utilisateurs forestiers, et possèdent le risque le plus élevé de perdre leurs droits d'accès aux ressources forestières ou de ne pas recevoir une part équitable de compensation pour les activités de protection forestière dans le cadre des initiatives de REDD+.

### Les valeurs de la conservation pour la biodiversité

Dans la mesure où les experts environnementaux et forestiers appuieront une approche de la conservation qui limite la gestion forestière à une activité humaine minimum, les femmes qui dépendent des forêts pour leurs moyens d'existence ne seront pas les bienvenues au sein des initiatives pour la biodiversité. En revanche, le cadre conceptuel dominant des environnementalistes qui consiste à voir les peuples autochtones comme vivant en harmonie avec la nature, pourrait, par

(Lire la suite en page 17)

# Intégrer la perspective de genre dans la gestion forestière conjointe

**Sejuti Sarkar De**, de la Société de Gestion des Ressources Naturelles et du Développement Communautaire, examine la manière dont les femmes peuvent jouer un rôle plus actif dans la gestion forestière en Inde.



Les femmes membres des comités de JFM restent souvent silencieuses et ne participent pas aux prises de décisions

En Inde, les femmes participent activement à la collecte de plusieurs produits forestiers, y compris le bois de chauffage, le fourrage et les produits forestiers non ligneux (PFNL). Elles participent en tant que personnel rémunéré aux travaux des services forestiers et à des activités entrepreneuriales utilisant des produits forestiers comme matière première. Les femmes passent sensiblement plus de temps en forêt que les hommes. De plus, ce sont les femmes qui souffrent le plus de la dégradation forestière, à cause des pénuries de bois de feu, de fourrage et de PFNL qui en découle.

**Des femmes, lesquelles patrouillent non seulement les forêts mais font également des rafles dans les maisons pour récupérer le bois « volé ».**

La Gestion Forestière Conjointe (JFM en anglais) est une stratégie majeure pour la « Mission Nationale pour une Inde Verte » afin d'améliorer les puits de carbone du pays. En Inde, environ 84 000 Comités de

JFM protègent 170 000 mètres carrés de forêt. Dans la plupart des Etats, les femmes provenant d'un foyer dépendant de la forêt sont membres d'un Corps Général d'un Comité de JFM et, comme le spécifie la loi, un tiers des membres des Comités Exécutifs des Comités de JFM sont des femmes.

Cependant, on observe que les Comités de JFM sont souvent dominés par les membres masculins du village qui participent aux réunions et prennent les décisions importantes, tandis que les membres féminins restent silencieuses et inactives. Les femmes peuvent néanmoins jouer un rôle plus important dans la protection forestière et aider à maintenir les règles définies par les Comités de JFM.

Dans certaines zones forestières de l'Inde, des instances de femmes ont formé des Equipes de Patrouille Forestière et patrouillent régulièrement la forêt. À Jharkhand, par exemple, les Comités de Protection et de Gestion des Forêts de Villages de Maheshpur sont composés uniquement de femmes, lesquelles patrouillent non seulement les forêts mais font également des rafles dans les maisons pour récupérer le bois « volé ». En Inde, les femmes des foyers pauvres, qui ne peuvent pas migrer pour rechercher un emploi,

pratiquent souvent la coupe illégale pour vendre le bois. Les jours de marché, il est habituel de voir des femmes vendre des fagots de bois de chauffage. Au vu des coutumes dominantes, il est difficile pour les officiers forestiers hommes ou les membres hommes des Comités de JFM d'appréhender ces femmes contrevenant à la loi. Les membres femmes ont été plus efficaces pour attraper ces femmes en irrégularité et les persuader d'arrêter de prélever du bois de chauffage illégalement.

Il est possible d'améliorer cette situation dans toute l'Inde, grâce à la formation d'équipes similaires de Gestion et Protection Forestières composées de femmes. Des Comités de JFM entièrement composés de femmes ont également été un succès dans plusieurs Etats (Orissa, West Bengal, Uttaranchal, etc.). Ces derniers pourraient être répliqués, dans un premier temps dans le cadre d'un projet pilote, dans par exemple cinq pour cent des Comités de JFM de tous les Etats. Les membres femmes formées pourraient se charger de réaliser des patrouilles forestières, sensibiliser les populations à l'importance de la conservation forestière et encourager l'adoption de technologies comme les fours à faible consommation non-fumigènes. Les groupes de femmes pour l'entraide peuvent

**(Lire la suite en page 18)**

# La micro-finance des femmes et la conservation forestière en Inde

**Mark Poffenberger**, de Community Forestry International, examine les bénéfices que les groupes de micro-finance de femmes peuvent apporter à la conservation forestière et à la prise de pouvoir des femmes.

Malgré l'important transfert de responsabilités de gestion forestière et l'octroi de davantage de droits aux communautés forestières de l'Asie au cours des vingt dernières années, les communautés dépendantes des forêts restent parmi les plus pauvres de la région. Bien que les femmes soient les principales usagères des forêts, les comités de Gestion Forestière Communautaire (GFC) sont souvent dominés par les hommes. Ceci pourrait refléter le personnel du service forestier, essentiellement masculin, qui soutient ces groupes, ainsi que les normes et les pratiques de la société. Bien que des efforts aient été faits pour intégrer les femmes au sein des comités de GFC, y compris en exigeant un pourcentage minimum de représentantes femmes, dans beaucoup de pays, la direction de ces groupes reste dominée par les hommes, avec une perte conséquente de capacités, de connaissances et de perspectives de valeur, qui sont détenues par les femmes au sein de la communauté.

Le manque de bénéfices économiques revenant aux groupes de gestion forestière communautaire pourrait être lié à trois facteurs : une capitalisation et une capacité de gestion financière insuffisantes, la manque d'information sur les marchés et une autorité insuffisante pour prendre des décisions concernant la gestion. De récentes expériences suggèrent que ces contraintes peuvent être réduites à travers la coopération entre les groupes de gestion forestière communautaire et les institutions de micro-finance administrées par les femmes. Les deux études de cas suivantes illustrent la manière dont la collaboration entre les institutions de micro-finance centrées sur les femmes et les groupes de gestion forestière communautaire peuvent améliorer la productivité et le capital.

## Andhra Pradesh

Certains comités de GFC ont été mis en relation avec des Groupes d'Entraide (GE) villageois composés de femmes dans le cadre de projets de la Banque Mondiale et de

Ces groupes de femmes possèdent des attitudes, des connaissances et des capacités qui font d'elles des gestionnaires du capital et des entrepreneurs efficaces.

l'IFAD. En 2003, il y avait 500 000 groupes d'entraide en Andhra Pradesh. Ces derniers comptaient 5 millions de femmes membres qui ont mobilisé US\$ 238 millions en épargne. Ces organisations locales de micro-finance contribuent à sortir les foyers pauvres dépendants des forêts de la pauvreté et de l'endettement. Dans certains cas, les GE obtiennent des contrats de plusieurs agences de développement pour gérer des projets de restauration des bassins versants et de reboisement. Les alliances stratégiques entre les comités villageois de GFC et les GE améliorent la gestion et la productivité forestières en liant les capacités d'administration financières, de connaissance du marché et de capital gérés par les femmes du village avec les nouvelles institutions de gestion forestière communautaire et leurs ressources naturelles.

## Nord-est de l'Inde

Community Forestry International appuie des projets pilotes dans les états du nord-est de Meghalaya et Manipur qui allouent des paiements pour services environnementaux aux communautés indigènes pour qu'elles adoptent des activités de restauration et de conservation forestières plus strictes. Une part importante des paiements est utilisée pour établir et capitaliser les GE gérés par les femmes. Cette activité aide à compenser les coûts d'opportunité de la conservation résultant de la perte de revenu de la collecte du bois de chauffage, du pâturage en forêt, de l'exploitation forestière et d'autres activités qui détruisaient la forêt, tout en construisant un capital pour les activités des petites



Des membres d'un groupe d'entraide de femmes en Andhra Pradesh

entreprises, y compris l'élevage de volaille et de cochon, l'horticulture, l'artisanat et les petites entreprises de transformation alimentaire.

Les enseignements de ces expériences suggèrent que ces groupes de femmes possèdent des attitudes, des connaissances et des capacités qui font d'elles des gestionnaires du capital et des entrepreneurs efficaces. Les discussions avec des villageoises indiquent qu'elles ont une plus forte tendance que les hommes à investir dans le futur de leurs villages en utilisant les bénéfices financiers pour aider les écoles, les centres de santé, la formation et être une force d'appui pour les entreprises. En liant les groupes de micro-finance gérés par des femmes aux institutions de gestion forestière communautaire, de nouvelles capacités sont créées pour améliorer le positionnement des institutions locales pour gérer la conservation, la restauration environnementale et les contrats de

(Lire la suite en page 18)

# Renforcer le pouvoir des exclus : sylviculture communautaire au Népal



Les femmes membres des groupes d'usagers de forêts communautaires préparent leur carte des ressources forestières, dans le district de Dang au Népal

**Kanti Risal**, du Programme Forestier et des Moyens d'Existence du Népal, expose brièvement les efforts réalisés pour que le secteur de la sylviculture communautaire du Népal soit plus réceptif dans les domaines du genre, de la pauvreté et de l'inclusion sociale.

D'après l'Évaluation Nationale sur l'Égalité des Sexes et l'Exclusion Sociale mandatée par la Banque Mondiale et le DFID-Népal, « *le genre, la caste et l'ethnicité sont trois institutions imbriquées pour déterminer l'accès individuel et de groupe aux biens, aux capacités et à la participation basée sur une identité socialement définie* ». L'étude identifie trois domaines de changement dans lesquels le gouvernement, la société civile et les financeurs peuvent intervenir pour obtenir des résultats en faveur de l'inclusion sociale, des femmes et des pauvres :

- L'accès aux biens et aux services des moyens d'existence ;
- La capacité à faire entendre sa voix, à influencer et à agir ;
- Des « règles du jeu » plus équitables pour tous les citoyens afin qu'ils participent à la vie de l'Etat et du reste la société.

D'après les résultats de cette étude, le Programme de Sylviculture et de Moyens d'Existence du Népal (LFP en anglais), aidé par le DFID, a développé sa propre Stratégie en faveur de l'Inclusion Sociale et en faveur des Pauvres (PPSI en anglais) et un cadre de suivi de l'Inclusion Sociale et des Moyens d'Existence (LSI en anglais) afin d'aider à suivre l'impact du LFP sur les trois domaines de changement mentionnés ci-dessus. La mise en place de la stratégie a montré l'importance cruciale de certains aspects de l'approche LFP. Certains de ces aspects sont présentés ci-dessous.

**Ciblage inclusif.** L'approche de ciblage inclusif du LFP implique de travailler avec les communautés entières tout en traitant les besoins et les priorités particulières des pauvres et des exclus. Ceci afin de s'assurer qu'une part plus importante des bénéfices les atteigne. En utilisant des outils tels que

la mesure du bien-être des foyers (pour identifier les pauvres et les exclus), la classification des groupes d'usagers de la sylviculture communautaire en leurs ressources forestières (pour savoir où un appui supplémentaire est nécessaire) et la désagrégation des résultats du suivi en six catégories de genre, caste, classe, ethnicité, minorités et autres groupes, le LFP a pu identifier et s'occuper des besoins des pauvres et groupes socialement discriminés.

**Mobilisation sociale.** Les mobilisateurs sociaux du LFP travaillent afin d'encourager les groupes locaux (y compris les groupes d'usagers de la sylviculture communautaire (CFUGs en anglais) à connaître et à comprendre les droits de tous les membres à participer à la prise de décisions et à partager les bénéfices des activités de groupe. Ceci a permis des changements importants de la gouvernance et du mode de fonctionnement de ces groupes, comme de nouvelles constitutions qui garantissent la représentation des femmes et des membres de castes inférieures au sein de leurs comités, la diminution des montants d'adhésion en fonction des revenus des membres et la fourniture gratuite de bois de chauffage aux personnes âgées et aux plus faibles. Les mobilisateurs sociaux travaillent aussi avec les femmes et les personnes exclues socialement pour les sensibiliser à leurs droits et les encourager à jouer un rôle plus actif au sein de leurs organisations communautaires. Ils appuient la création de sous-groupes qui s'occupent des besoins spécifiques des personnes désavantagées et vulnérables – y compris, par exemple, les groupes de femmes seules, les groupes de Dalit (intouchables), et les groupes d'usagers de produits forestiers non ligneux. Ces groupes aident à construire la confiance et les qualités de leader parmi les pauvres et les exclus, en leur donnant du pouvoir afin de participer plus efficacement aux CFUGs et aux autres organisations.

Des efforts sont en cours afin d'incorporer ces approches à la stratégie nationale du secteur forestier du Népal. En cas de succès, ils constitueraient un important tremplin pour consolider une gouvernance du secteur forestier plus inclusive, équitable et

(Lire la suite en page 18)

# Femmes et parcelles boisées en Tanzanie

**Richard Munang** et **Bubu Jallow** et **Johnson Nkem** du PNUD font un compte-rendu d'une initiative visant à assurer l'équité des genres dans la gestion des terres boisées.



**Ecolières dans le District de Makete, Tanzanie**

La Tanzanie est l'un des onze pays qui participe au Programme CC DARE (Changement Climatique et Développement : S'adapter en Réduisant la Vulnérabilité), mis en place conjointement par le PNUE et le PNUD avec des fonds du Ministère des Affaires Etrangères du Danemark. Le programme a cherché à minimiser les risques du changement climatique pesant sur les efforts de développement et à renforcer le pouvoir des hommes et des femmes désavantagés. Il a aussi éliminé les obstacles qui empêchaient d'intégrer l'adaptation aux changements climatiques à la planification du développement et aux structures décisionnelles. Un des projets mis en place a été une étude dans le district de Makete en Tanzanie sur la gestion des parcelles boisées en tant que mesure d'adaptation et d'amélioration des moyens d'existence des petits propriétaires. L'étude a porté sur l'évaluation des pratiques de gestion des petites propriétaires de parcelles boisées et la commercialisation du bois, avec une attention particulière aux rôles des hommes et des femmes et aux droits de propriété foncière. Un plan d'échantillonnage en plusieurs phases a été utilisé : quatre districts avec de nombreuses parcelles boisées appartenant à des petits propriétaires ont été sélectionnés et dans chaque district, trois villages et 10 foyers dans chaque village ont été sondés, soit un total de 120 foyers interviewés pour l'étude.

## Les questions de genre dans la gestion des parcelles boisées

La vente de bois provenant des parcelles boisées est réalisée par le chef du foyer (en général le père). La mère et les enfants (parfois dès l'âge de 10 ans) participent

uniquement à porter le bois sur leur tête jusqu'au bord de la route pour qu'il soit ensuite transporté aux points de vente. Les garçons sont considérés comme ayant plus de droits que leurs sœurs dans 80% des foyers.

## Améliorer les pratiques de gestion des parcelles boisées

Cette recherche a contribué à renforcer la confiance des agriculteurs sur la manière dont ils pourraient gérer et vendre le bois de leurs parcelles boisées afin d'améliorer significativement leurs moyens d'existence. Les résultats ont aussi permis au programme de regrouper les meilleurs pratiques de gestion des parcelles boisées en des lignes directrices. Ceci a été fait en prenant soin de faire participer les hommes, les femmes, les garçons et les filles et de renforcer leurs capacités en leur donnant des informations sur : la sélection des espèces d'arbres, les besoins en matériel de plantation, la préparation de la terre, la plantation et l'espacement, les activités de suivi des parcelles boisées (désherbage, taille), les moments adéquats de récolte et les canaux de commercialisation pour le bois. Le développement de ces lignes directrices a fait appel aux connaissances locales des agriculteurs et aux recommandations techniques du personnel forestier et du Conseil du District de Makete. La participation des femmes et des hommes au développement et à la diffusion de ces lignes directrices a permis d'intégrer les questions de genre dans la gestion des parcelles boisées, étant donné que tant les femmes que les hommes ont pu élargir leurs connaissances sylvicoles et leurs pratiques durables de gestion des ressources.

(Lire la suite en page 18)

# Les femmes au sein du REDD



© IUCN/Andrew Ingles  
 Une famille indigène dans la Province de Papua, en Indonésie, où le projet REDD en faveur des pauvres est en train d'être mis en place

**Jan Willem den Besten** de L'UICN présente une initiative pour intégrer une perspective de genre à la prise de décision de REDD-plus.

REDD-plus est un mécanisme proposé par la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques qui a pour objectif de réduire les émissions issues de la déforestation et de la dégradation forestière et de reconnaître le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'amélioration des stocks de carbone provenant des forêts dans les pays en développement. C'est un plan ambitieux qui requiert un changement radical de la gestion des forêts. REDD-plus est inclus dans les accords de Cancun, mais un accord juridiquement contraignant doit encore être négocié. En fonction de la manière dont les activités du REDD sont définies et mises en place, REDD pourrait avoir des conséquences positives mais aussi potentiellement négatives pour les communautés qui dépendent des forêts pour leurs moyens d'existence. Les femmes pourraient être particulièrement affectées.

Les femmes du monde en développement sont les premières usagères des ressources forestières mais aussi les principales productrices d'aliments issus de l'agriculture. Bien que les femmes possèdent des rôles cruciaux dans la conservation et la gestion des forêts, leur contribution n'est souvent pas

reconnue par les régimes fonciers coutumiers et par les droits sur la terre. Elles ne participent pas non plus équitablement aux processus officiels de prises de décisions. Dans la plupart des cas, leur rôle n'est même pas mentionné, encore moins compris. Une approche du REDD basée sur le genre débute par une plus grande compréhension du rôle unique que jouent les femmes dans la gestion des ressources forestières. En second lieu, bien qu'il faille promouvoir et renforcer une participation équitable des femmes aux consultations informelles et formelles, il est urgent de renforcer leur capacité à négocier et à participer à la prise de décisions.

L'objectif de l'UICN est d'apporter plus de clarté sur les problématiques de genre au sein de REDD et de promouvoir le rôle des femmes, en tant que partie intégrante de la mise en place de cadres nationaux en faveur des pauvres pour REDD. Le projet REDD de l'UICN en faveur des pauvres (qui opère au Ghana, au Cameroun, au Guatemala et en Indonésie, et qui a été proposé en Ouganda) comprend des études sur les dynamiques de genre sur les moyens d'existence et leur dépendance sur les

Une approche du REDD basée sur le genre débute par une plus grande compréhension du rôle unique que jouent les femmes dans la gestion des ressources forestières

ressources forestières. Une boîte à outils sur la pauvreté est mise en application pour comprendre comment les hommes et les femmes dépendent de revenus en espèces et en nature issus des ressources forestières et de l'agriculture. Par exemple, une étude de villages dans la Province de Papua en Indonésie a montré que, dans certains villages, une augmentation de la plantation d'arbres sur les terres agricoles qui produisent des cultures de rente, pourrait bénéficier principalement au revenu des hommes. Les femmes, en revanche, dépendent de revenus agricoles en nature et pourraient être obligées de déboiser davantage de terres. Dans les régions riches en forêts de l'Ouest du Ghana, l'étude a révélé que les femmes obtiennent un tiers de leur revenu des ressources forestières ; pour les femmes qui vivent plus près des forêts, quasiment tout leur revenu est en nature, tandis que celles qui vivent plus près d'une route principale et d'un marché urbain, la plupart du revenu provenant des forêts est gagné en espèces. Cette information est importante au cas où une activité de REDD devrait impliquer des restrictions sur l'accès aux forêts ou si une compensation doit être calculée.

Fort de ces informations sur le rôle des femmes dans les moyens d'existence basés sur la forêt et les structures de gouvernance forestière, le projet soutient l'inclusion des femmes dans les processus de parties prenantes multiples et espère que l'attention portée à leurs intérêts dans les stratégies nationales de REDD se traduira par des actions concrètes. Une attention spéciale est requise pour assurer une représentation appropriée des femmes dans les forums

(Lire la suite en page 18)

# Tout dans un même panier?

## Combiner l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques pour donner du pouvoir aux femmes

**Rebecca Pearl-Martinez** et **Annaka Peterson Carvalho**, d'Oxfam America, montrent comment les efforts conjoints concernant les changements climatiques peuvent contribuer à renforcer le pouvoir des femmes.

Les synergies potentielles des activités liées à l'atténuation et à l'adaptation au climat sur le terrain soulèvent un intérêt croissant. Les bénéfices pourraient inclure l'extension des ressources limitées, s'assurer que les efforts d'atténuation n'aient pas un impact négatif sur les besoins d'adaptation des femmes, générer une volonté politique et promouvoir la coordination à travers les départements gouvernementaux et fournir une plateforme commune pour des méthodologies de mesure comme la comptabilisation du carbone et les indices de genre. De tels efforts conjoints d'atténuation et d'adaptation requièrent une approche plus coordonnée étant donné qu'elle implique plusieurs secteurs du gouvernement. Les ministères de la femme, en particulier, devront être renforcés pour leur permettre de s'engager davantage sur les changements climatiques et d'aider à garantir que les activités menées répondent aux impacts spécifiques sur les femmes et aux rôles qu'elles remplissent.

Deux exemples d'initiatives sont cités ci-dessous qui combinent les bénéfices de l'atténuation et l'adaptation et placent au cœur de leur action la prise de pouvoir des femmes.

L'un des meilleurs exemples de projet qui comprend les bénéfices de l'atténuation et l'adaptation est celui qui a permis de former plus de 10 000 femmes au Guatemala, au Salvador, au Mexique, au Honduras et au Nicaragua à récolter des noix pain (ou noix maya) dans les forêts pour leur alimentation et leurs revenus. Sur une période de 40 ans, chaque arbre de noix Maya séquestre plus d'une tonne de dioxyde de carbone et fournit d'autres services écosystémiques comme la protection de la biodiversité, de l'eau et du sol, l'atténuation des inondations et la résistance des écosystèmes aux changements climatiques. Plus de 800 000 nouveaux arbres ont été plantés par les communautés et par 60 organisations partenaires locales. Les femmes qui participent à ce programme perçoivent un revenu, apprennent de nouvelles méthodes pour garantir la sécurité alimentaire et la nutrition de leurs familles, ont accès aux remèdes traditionnels et ont une incitation supplémentaire à protéger les forêts existantes.

Le Système d'Intensification du Riz (SIR) contribue naturellement à l'adaptation et à l'atténuation au Cambodge



**L'agricultrice vietnamienne Hoang Kim Vuong dans son exploitation de riz dans la province du Yen Bai**

**Les ministères de la femme devront être renforcés pour leur permettre de s'engager davantage sur les changements climatiques.**

et au Vietnam, où le climat changeant signifie des risques plus importants et de nombreuses incertitudes pour les agriculteurs. Les femmes au Cambodge et au Vietnam sont les principales productrices d'aliments, tout en étant responsables du bien-être de leurs familles. Le SIR est une combinaison de pratiques agricoles qui peuvent être utilisées par les agriculteurs pour augmenter le rendement du riz planté à la main sans pour autant augmenter les apports de fertilisants et de pesticides. Les plantes du SIR sont plus fortes, en meilleure santé et ont des systèmes de racines plus profondes, qui leur permettent d'absorber davantage d'humidité et d'éléments nutritifs dans le sol et permettent aux plantes de tolérer les stress climatiques. Parmi les effets d'atténuation, on trouve: (1) la réduction de l'eau stagnante, entraînant une diminution des émissions de méthane et de

**(Lire la suite en page 18)**

## arborvitae

Le prochain numéro de **arborvitae** sera publié en mai 2011 et abordera le thème des forêts et de la loi. Si vous avez des documents à envoyer ou des commentaires, veuillez contacter : Jennifer Rietbergen-McCracken 85 chemin de la ferme du château 74520 Vulbens France jennifer.rietbergen@wanadoo.fr

Les correspondances en relation avec la liste de distribution d'**arborvitae** (demandes de souscription, changement d'adresses, etc.) doivent être envoyées à Sizakele Noko, sizakele.noko@iucn.org

Les numéros antérieurs d'**arborvitae** peuvent être consultés à l'adresse: [www.iucn.org/forest/av](http://www.iucn.org/forest/av)

Cette lettre d'information a été éditée par Jennifer Rietbergen-McCracken. Éditeur en Chef, Daniel Shaw, UICN. Arborvitae est financé par DGIS. Design de millerdesign.co.uk.



DGIS est l'Agence de Développement du Ministère des Affaires Étrangères des Pays-Bas.



Remerciements  
Lorena Aguilar (Costa Rica); Elvino Balicao, Jr (Philippines); Jan Willem den Besten (USA); Maria Zita Butardo-Toribio (Philippines); Francesca de Gasparis (RU); James Gordon (Suisse); Jeannette Gurung (USA); Bubu Jallow (Kenya); Wangari Maathai (Kenya); Stewart Maginnis (Suisse); Félicité Mangang (Burkina Faso); Richard Munang (Kenya); Johnson Nkem (Kenya); Rebecca Pearl-Martinez (USA); Annaka Peterson Carvalho (USA); Mark Poffenberger (USA); Andrea Quesada (USA); Lauren Redmore (USA); Teija Reyes (USA); Kanti Risal (Népal); Sejuti Sarkar De (Inde); Daniel Shaw (Suisse); Kate Smith-Hanssen (USA); Nicole Strong (USA); Joanne Tynon (USA); Samantha Wilde (RU).

Les éditeurs et les auteurs sont responsables de leurs articles. Leurs points de vue ne reflètent pas nécessairement les opinions de l'UICN.



**Wangari Maathai**, Prix Nobel de la Paix et fondatrice du Mouvement de la Ceinture Verte, parle à arborvitae de son point de vue et de son expérience de l'intégration des questions de genre dans la gestion des ressources naturelles et de la conservation.

L'attention sur les questions de genre a été au cœur du travail du Mouvement de la Ceinture Verte.

Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur la façon dont le genre prend sa place dans l'approche du MCV ?

Au sein du MCV, qui agit dans toute l'Afrique et plus activement au Kenya, nous savons que les femmes produisent et achètent la majorité des aliments destinés à leurs familles et à leurs communautés, qui sont très dépendantes de la terre, du sol, des rivières et des forêts pour leurs moyens d'existence. Lorsque nous avons débuté, nous nous sommes dirigés vers les femmes car ce sont elles qui s'occupent de ces ressources naturelles primaires. Pour nous, c'était quelque chose de naturelle de s'adresser aux femmes et de leur demander de participer à la restauration et à la protection de ces ressources. Mais au fil des années, nous avons constaté qu'il est devenu nécessaire de ne pas travailler uniquement avec les femmes mais aussi avec le reste de la communauté, avec les hommes et les jeunes, parce qu'au final traiter des questions d'environnement signifie traiter avec la communauté. Au sein du Mouvement de la Ceinture Verte, notre attention continuait à se centrer sur la protection, la restauration et la conservation, avec les femmes pour force motrice – et elles sont très fortes pour cela car il s'agit de leurs moyens d'existence.

Y a-t-il des cas où la cause du genre pourrait être poussée trop loin, poussée à l'encontre de certaines normes culturelles des sociétés à tel point que leur équilibre puisse être perdu ?

Je pense qu'il est très important d'agir à l'intérieur des limites compatibles avec nos cultures, nos religions. En essayant de minimiser les aspects qui freinent les femmes, nous ne voulons pas non plus mettre les femmes sur une plateforme où elles se sentiront mal à l'aise d'agir. Il est très difficile pour les femmes d'avancer sans être aliénées par la société à laquelle elles veulent appartenir. Elles veulent toujours se marier, avoir une famille et être bien perçues par leurs communautés. Je pense que c'est le cas de toutes les femmes dans le monde. Je n'ai pas encore rencontré de femme qui pense « Oui, j'y suis arrivée, le but est atteint ». Il existe encore de nombreux défis.

La défense des questions de genre a traditionnellement été laissée aux femmes. Comment pouvons-nous obtenir l'adhésion de plus d'hommes à la cause ?

Actuellement, il y a déjà beaucoup d'hommes qui soutiennent la cause des femmes aux niveaux local et parlementaire. Au Kenya, par exemple, nous venons de promulguer une nouvelle constitution qui soutient fortement les femmes. Elle a été plaidée par beaucoup d'hommes, et pas uniquement des femmes. Il y a de moins en moins d'hommes qui pourraient s'opposer consciemment aux politiques qui soutiennent les femmes.

Ce sont en partie nos propres traditions, notre pauvreté et nos comportements et même notre religion, qui continuent à freiner les femmes. C'est là que les hommes jouent un rôle beaucoup plus important, parce qu'ils sont souvent les protecteurs et les garants de nos traditions et de nos religions. Nous devons donc travailler sur les hommes, mais nous devons aussi travailler sur nous-mêmes, pour changer de comportements, continuer de croire en nous-même et s'entraider, afin d'atteindre les progrès qui sont encore nécessaires.

## 2. AV43

également été organisé en novembre de l'année dernière sur le thème du « Genre et Changements Climatiques – Vers un Plan d'Action orienté sur le genre pour les Changements Climatiques en Jordanie ». Le compte-rendu de l'atelier peut être obtenu en adressant une demande à Rania Faouri à : rania.faouri@iucn.org

## 2. Éditorial

approche du genre.

Ce numéro d'*arborvitae*, produit conjointement avec la Conseillère Principale de l'UICN sur les questions de genre, porte un nouveau regard sur certaines de ces problématiques. Il examine la manière dont ce thème est traité, tant sur le terrain que dans les discussions sur les politiques de changements climatiques et de la REDD. En mettant en exergue l'importance du genre durant cette Année Internationale de la Forêt, nous espérons contribuer à faire avancer le débat et lui donner la reconnaissance qu'il mérite.

## 3. Genre à Cancun

femmes le fait de rentrer à leur hôtel dans l'obscurité. Elle a aussi souligné les difficultés à garantir que soient abordées les thématiques de genre pendant les négociations sur les changements climatiques. Par exemple, dans la mesure où de nombreuses réunions se déroulent au même moment, les femmes déléguées ne sont souvent pas assez nombreuses pour mettre l'accent sur l'importance du genre au sein des différentes discussions. Elle a appelé à la construction des capacités des femmes déléguées, à la réalisation d'efforts pour garantir une réelle attention aux thèmes sur l'égalité des sexes, et à l'inclusion des hommes dans les discussions sur le genre.

## 4. Genre et REDD+

des programmes de paiement de REDD pour les mêmes raisons », ajoute-elle.

« Nous savons que les dirigeants communautaires négligent fréquemment les problèmes des femmes, et que les dirigeantes sont écartées de la prise de décisions ou qu'elles ne sont pas suffisamment préparées lorsqu'on leur offre

l'opportunité de participer » explique Lorena Aguilar. « Par conséquent, si REDD+ doit avoir un impact positif sur les populations pauvres qui dépendent des forêts, les gouvernements doivent s'assurer que les femmes, dont les moyens d'existence dépendent principalement des ressources forestières, obtiennent une part équitable des bénéfices provenant de REDD ».

## 5. Genre et propriété foncière aux Philippines

arrangements in the Philippines: are they contributing to better forest management and poverty reduction? The case of the Philippines. In: Understanding forest tenure in South and Southeast Asia. FAO Rome.

<sup>2</sup> World Rainforest Movement. 2002. Philippines: Lessons on gender from community based forest management. Available on <http://www.wrm.org.uy/bulletin/58/Philippines.html> (consulté le 20 août 2010).

**Contactez:** Maria Zita Butardo-Toribio, zita\_toribio@dai.com

Maria est spécialiste des politiques au sein du projet EcoGov et Elvino est le maire de la municipalité de Wao. Les opinions exprimées ici ne reflètent pas nécessairement les points de vues de l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID) et du Gouvernement des Etats-Unis.

## 6. Femmes propriétaires de forêts

certaines des femmes interrogées, afin d'être acceptées au sein de la communauté des forestiers, ces dernières ont été, et continuent à être, des précurseurs pour les femmes au sein de la sylviculture. C'est grâce à ces femmes et à d'autres comme elles que se multiplient les opportunités pour les femmes de devenir actives au sein de la communauté forestière.

Nous avons besoin de davantage de programmes de gestion foncière spécifiquement pour les femmes, qui soient identiques à ceux de WOWnet en Oregon, et des programmes comparables en Alabama (Femmes et Propriété Foncière) et dans le Maine (Femmes et Programme Forestiers). La formation continue en sylviculture, en choisissant de se concentrer sur l'hétérogénéité de la propriété, y compris la propriété des femmes, a montré qu'elle pouvait être efficace pour créer et mettre en place des programmes qui reconnaissent la diversité de la gestion.

**Contactez:** Joanne F. Tynon, Jo.Tynon@oregonstate.edu

## 7. Genre et cultures de rente en Tanzanie

valeur additionnelle ajoutée dans l'agriculture génère 30 à 80 pour cent de gains dans d'autres secteurs<sup>3</sup>. Favoriser la participation de la femme à l'agroforesterie d'export et durable augmenterait les niveaux de revenus pour les femmes et pour la communauté entière, atténuerait la pauvreté des foyers dont les femmes sont chefs de familles et permettrait aux femmes de devenir plus visibles au sein de l'agriculture commerciale dans le futur.

<sup>1</sup>Manuh, T. 1998. Women in Africa's development. Overcoming obstacles, pushing for progress. Africa Recovery Briefing Paper. Number 11, April 1998. UN Publication.

<sup>2</sup>Quisumbing, A.R. 2003. Household Decisions, Gender, and Development: A Synthesis of Recent Research. International Food Policy Research Institute, Washington D.C.

<sup>3</sup>IFAD. 2010. Rural poverty report 2011. Enabling poor rural to overcome poverty.

**Contactez:** Teija Reyes, teijareyes@hotmail.com.

Teija est une chercheuse en post-doctorat qui travaille sur les thèmes de l'agroforesterie, le genre et l'adaptation aux changements climatiques à l'Université Américaine, Washington, D.C.

## 9. L'exclusion des femmes du secteur forestier

exemple, soutenir leurs demandes de droits et leur engagement dans l'élaboration de REDD+ au sein des aires protégées, tout en excluant d'autres membres de la communauté qui pourraient être vus comme des exploitants. Néanmoins étant donné que la majorité de la biodiversité mondiale se trouve dans des paysages fragmentés en dehors des aires protégées, les femmes et d'autres membres de la famille qui gèrent et utilisent les forêts pour une multitude d'usages doivent être considérées comme des parties prenantes principales. Intégrer l'utilisation durable et la conservation dans de tels paysages requiert une compréhension des liens complexes entre le genre et les moyens d'existence, la pauvreté, la durabilité et la conservation.

Les activités de REDD+ font grandir les attentes sur le fait que les mécanismes internationaux fourniront des aides financières pour conserver et déboiser/reboiser les paysages tout en faisant bénéficier les communautés dépendantes des forêts. Il est maintenant temps que la communauté environnementale et

(Lire la suite en page 18)

forestière reconnaisse que les femmes sont des parties prenantes majeures des schémas de gestion forestière, et que les actions pour renforcer la position des femmes et les intégrer aux discussions et aux décisions sont critiques pour leur permettre de mieux conserver les forêts, les arbres et la terre.

<sup>1</sup>FAO, 2007. "Mainstreaming Gender in Forestry in Africa", Regional Report, Rome: FAO.

<sup>2</sup>World Bank, IFAD and FAO, 2006. "Gender and Forestry" in Gender and Agriculture Sourcebook. Washington, DC: World Bank.

**Contactez:** Jeannette Gurung, jeannettegurung@wocan.org

## 10. Intégrer la perspective de genre

aussi être formés à des activités économiques alternatives comme l'élevage de volaille et de cochons, l'entretien des pépinières d'arbres, la transformation des PFNL, etc. afin de diminuer la pression sur les forêts. Les atouts requis seraient une motivation spéciale et des dispositions pour la formation étant donné que la majorité des femmes membres des JFM sont illettrées.

Pour la coordination d'un tel programme de Comités de JFM de femmes, la formation d'une Cellule de Genre est recommandée dans chaque zone forestière, formée de femmes sélectionnées parmi les membres du Comité Exécutif des Comités de JFM. De plus, une Cellule de Genre Séparée pourrait conceptualiser et diriger le programme au sein de toute la zone forestière. Toutes les Cellules de Genre pourraient être chapeautées par le Responsable Forestier de la zone pour une meilleure coordination et gestion, et un meilleur financement. De cette manière, les femmes contrevenant à la loi pourraient se transformer en protectrices de la forêt.

1. *Annual Report 2002-2003*; Ministry of Environment and Forest, Government of India

2. *National Action Plan on Climate Change*; Prime Minister's Council on Climate Change, Government of India

3. Tiwary, M (2004); *Participatory Forest Policies and Politics in India*; Ashgate, England

**Contactez:** Sejuti Sarkar De, sejuti.sarkarde@gmail.com

## 11. La micro-finance des femmes

développement avec les gouvernements et les financeurs, et créer des communautés plus fortes, capables de s'engager dans des projets de carbone forestier comme REDD.

**Contactez:** Mark Poffenberger, mpoffen@aol.com

## 12. Sylviculture communautaire au Népal

démocratique, basée sur les expériences de la sylviculture communautaire. Un fort potentiel existe pour accroître et répliquer cette stratégie d'inclusion sociale (ainsi que ses outils et ses techniques) en faveur des pauvres, non seulement dans le domaine de la sylviculture communautaire et au Népal, mais aussi partout où existent l'inégalité entre les genres, la pauvreté et l'exclusion sociale.

<sup>1</sup>DFID/World Bank (2006). *Unequal citizen: Nepal Gender and Social Exclusion Assessment (GSEA)*. World Bank, Washington, DC.

**Contactez:** Kanti Risal, kanti.risal@gmail.com

## 13. Femmes et parcelles

### Conclusion

Les lignes directrices des meilleures pratiques ont fourni des outils pour encourager l'autonomie des femmes et des filles désavantagées en rapport avec la gestion des terres boisées et la commercialisation du bois. Le projet, qui a duré environ six mois, a été un cas expérimental et a montré qu'on peut obtenir un impact notable avec un investissement minime. En effet, il a suscité un vif intérêt au niveau national et à aider à mobiliser le gouvernement national, les organisations de la société civile et d'autres parties prenantes afin de créer un environnement favorable pour étendre l'approche du programme à plus grande échelle.

**Contactez:** Richard Munang, Richard.Munang@unep.org ou visitez: [www.codare.org](http://www.codare.org)  
Les opinions exprimées dans ce document ne reflètent pas nécessairement les opinions ou les politiques du PNUE et du PNUD, les agences de mise en œuvre ou le Ministère des Affaires Etrangères du Danemark qui ont apporté des fonds pour le programme CC DARE.

## 14. Les femmes au sein du REDD

formels et les comités de direction de REDD. L'UICN travaille aussi avec des partenaires locaux pour construire la capacité des femmes à négocier et à accéder à l'information.

Enfin, l'UICN travaille pour traduire les informations développées dans le cadre de ce projet, en des recommandations et pour alimenter ces dernières dans les négociations sur le climat au niveau international. Un grand travail doit être fait pour intégrer réellement les problématiques du genre à REDD-plus. Il est insuffisant de se

concentrer sur la participation accrue des peuples indigènes et d'autres groupes locaux de parties prenantes – une attention spécifique doit être donnée aux impacts potentiels de REDD-plus sur les femmes, et des mesures pour assurer que les besoins des femmes usagères de forêts soient traités.

**Contactez:** Jan Willem den Besten, janwillem.denbesten@lu.cn.org

## 15. Tout dans un même panier?

nitrogène ; (2) la réduction de l'utilisation de fertilisants, entraînant une diminution des émissions de carbone et de nitrogène provenant des usines ; et (3) des augmentations durables de la productivité de la terre existante, permettant de prévenir la conversion des forêts séquestrant le carbone à des utilisations agricoles. En adoptant des méthodes comme le SIR, les femmes agricultrices ont réussi à améliorer leurs propres vies et, en même temps, ont le potentiel d'aider à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Ces initiatives sont au premier rang d'une tendance grandissante à lier l'atténuation à l'adaptation, dans la perspective de créer des bénéfices plus en synergie et plus robustes. Le temps dira si de tels projets apportent des bénéfices durables à l'égalité entre hommes et femmes.

Pour plus d'informations sur ces deux cas, consultez [www.theequilibriumfund.org](http://www.theequilibriumfund.org) et [www.oxfamamerica.org/articles/yem-neang-spreads-the-word-in-a-new-way-to-grow-rice](http://www.oxfamamerica.org/articles/yem-neang-spreads-the-word-in-a-new-way-to-grow-rice).

**Contactez:** Rebecca Pearl-Martinez, RPearl@OxfamAmerica.org